

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

**MINISTERE DE LA TRANSITION NUMERIQUE, DE L'INNOVATION ET DE LA
MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION (MTNIMA)**

Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP)

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

**SELECTION D'UN CONSULTANT (BUREAU D'ETUDES) POUR L'ELABORATION D'UN PLAN
DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP) INCLUANT UN MECANISME DE
GESTION DES PLAINTES (MGP) ET UNE PROCEDURE DE GESTION DE LA MAIN D'OEUVRE
(PGMO) DU PROJET REGIONAL D'INTEGRATION NUMERIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST
(WARDIP-MAURITANIE)**

AMI 01/C/MTNIMA/WARDIP/2022

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, avec l'appui de la Banque Mondiale, a entamé les activités de préparation du Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP) pour promouvoir la mise en œuvre de la stratégie de transition numérique du Pays qui vise à développer la pénétration de l'Internet et de la large bande, les services financiers numériques et les services en ligne (e-Gouvernement).

Ce Projet, à travers des actions impliquant les pays de la sous-région, vise spécifiquement à créer un environnement propice au bon développement usages des infrastructures numériques adéquates, développer les réseaux à large bande et les services d'internet et simplifier l'accès aux services ligne.

En raison des risques élevés potentiels de sauvegarde associés au programme, une attention particulière sera accordée pour assurer la réalisation des études techniques et le renforcement des capacités des institutions pertinentes. La préparation du programme comprendra les études et l'évaluation nécessaires en matière des sauvegardes environnementales et sociales pour la protection de l'environnement biophysique et humain.

Dans ce cadre le Projet WARDIP souhaite recourir aux **services d'un consultant (bureau d'étude) pour l'élaboration d'un Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) incluant un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) et une Procédure de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO)**.

Le Ministère de la Transformation Numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'Administration (MTNIMA) invite les consultants admissibles (bureaux), ayant une expérience avérée dans la réalisation de missions analogues à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus.

La méthode de passation utilisée est la qualification des consultants (QC) conformément aux dispositions de la Loi portant Code des Marchés Publics de la Mauritanie et ses textes d'application.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP-MAURITANIE)

Téléphone : +222 4524 11 02

TVZ, N° 099 – Nouakchott.

Courriel : wardip@mtnima.gov.mr

Les manifestations d'intérêts écrites en langue française comprenant une lettre de motivation, la présentation du cabinet, leur organisation technique et managériale, leurs références et leurs expériences

dans le domaine ainsi que celles de leur personnel clé destiné à l'exécution de la mission, doivent parvenir à l'adresse ci-dessous du Comité Interne des Achats Inférieurs au Seuil (CIAIS) au plus tard le vendredi **25 mars 2022 à 11h00 (GMT)**.

Seront considérées uniquement les expériences attestées par une attestation du client, une copie de page de garde du contrat ou d'un document équivalent.

Adresse du dépôt des dossiers de manifestations d'internet :

Comité Interne des Achats Inférieurs au Seuil (CIAIS)

**Secrétariat central du Ministère sis au Rez-de-Chaussée de l'Immeuble des Ministères Numéro 2.
Nouakchott Mauritanie Tel : (+222) 45 25 38 12 / 45 25 38 13 / e-Mail : ciais@mtnima.gov.mr**

GRILLE D'EVALUATION

Les critères d'évaluation et le barème de notation y relatif, sont :

Critère	NOTES
1. Nombre d'années d'expériences du consultant (bureau)	25
2. Nombre de PMPP élaboré pour des projets et programmes financés par la Banque mondiale	30
3. Nombre EIES ou PAR projets et programmes financés par la Banque mondiale ou autre Partenaire Technique Financier	15
4. Nombre de mécanisme de gestion des plaintes (éllaboré et fonctionnel)	10
5. Nombre de PGMO élaboré pour des projets et programmes financés par la Banque mondiale	10
6. Connaissance des langues et de la région	10
Note globale	100

(*) NB : les qualifications et les expériences des consultants (Bureaux) seront évaluées sur la base des justifications fournies.

La note minimale requise pour être éligible est de 70 points sur 100. Le consultant classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-avant cité sera invité à négocier un contrat. En cas de consultants classés 1er ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre d'expériences similaires évalués au critère 2 sera sélectionné.